

**SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 JANVIER 2002**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 18 janvier 2002, à 18h, dans la salle des Conseils de la Mairie, après convocation légale, sous la présidence de Léon DIETSCH, Maire de Spicheren.

Membres en exercice	23
Membres présents	21
Membres absents excusés	2
Nombre de suffrages	21

Membres absents excusés : Paul BALANDRAS et Alain WEISLINGER

- 1. Acceptation des candidats pour la chasse sur le lot 2**
- 2. Réalisation d'un terrain multisports et demande de subvention à la région**
- 3. Paiement de diverses factures**

1. Acceptation des candidats pour la chasse sur le lot 2

Suite au désistement de M. Jules PIVESSO, adjudicataire de la chasse sur le lot 2, le Conseil Municipal, dans sa réunion du 12 octobre 2001, avait décidé de lancer un nouvel appel d'offres pour ce lot au prix de 51 650 F ou 7 974 € offre minimale.

Le Conseil Municipal,
après avis de la Commission Consultative de la Chasse,
décide

- d'écartez la candidature de M. Luigi DEIDDA dont le dossier est incomplet
- de retenir les candidatures de M. Branco MIGLIC et Gilbert WALTER sous réserve de la garantie bancaire.

Le candidat retenu sera désigné par la Commission d'appel d'offres de la chasse.

2. Réalisation d'un terrain multisports et demande de subvention à la région

Depuis plusieurs années, de nombreux jeunes de la Commune, mais aussi des cités et communes voisines (Stiring - Habsterdick, Behren-lès-Forbach, Alsting, Etzling) se regroupent à différents endroits du village, faisant passer leur ennui par des graffitis et autres dégradations de toutes sortes. De divers entretiens avec eux il ressort que leur souhait serait de pouvoir s'exprimer à travers leurs sports favoris sur une aire de jeux mise à leur disposition.

Le Conseil Municipal,
après avis de la Commission d'Action Sociale et de la Commission des Travaux,
décide

- de réaliser, en 2002, un terrain multisports sur l'espace communal situé derrière la Mairie à hauteur d'un investissement estimé à 57 207,71 €HT
- d'autoriser le Maire à solliciter une aide de 20 % de la Région.

3. Paiement de diverses factures

Le Conseil Municipal autorise le Maire à payer en section d'investissement les factures suivantes :

Entreprise	Date de la facture	Montant	Utilité
KLEIN Frères	31/12/2001	265,24 €	Transformations ancienne Mairie